

## “Prévention, santé durable : pourquoi la naturopathie doit être encadrée”

Par Alioune Diaw, président de la Fédération Française de Naturopathie (FENA)

### «En matière de santé, seule la rigueur protège.»

La naturopathie occupe aujourd’hui une place paradoxale dans le paysage français. Elle est largement sollicitée par les citoyens, notamment sur les questions de prévention, d’hygiène de vie et de vieillissement en bonne santé. Mais elle est aussi régulièrement mise en cause à travers des dérives qui n’en constituent ni le socle ni la finalité. Ce décalage alimente une défiance préjudiciable à tous : au public, d’abord, et aux praticiens responsables, ensuite.

Face à cette situation, une clarification s’impose. Elle ne passe ni par la polémique ni par l’approximation. Elle repose sur un principe simple : en matière de santé, seule la rigueur protège.

Depuis quarante ans, la Fédération Française de Naturopathie agit dans cette perspective. Non pour promouvoir une croyance ou une alternative à la médecine, mais pour structurer une discipline de prévention fondée sur des connaissances établies — physiologie, nutrition, hygiène de vie — et exercée dans le respect strict des parcours de soins.

La naturopathie que nous défendons ne se substitue jamais à la médecine. Elle intervient en amont, dans l’éducation à la santé et l’accompagnement des modes de vie, là où les enjeux de santé publique sont aujourd’hui largement documentés : problématiques chroniques, vieillissement de la population, inégalités d’accès à la prévention. Encore faut-il que cette pratique soit exercée par des professionnels formés, identifiés et pleinement responsables de leurs actes.

C’est précisément pour répondre à cette exigence que la FENA a engagé un travail de fond. D’une part, avec la création du Bachelor en naturopathie, un référentiel pédagogique commun et exigeant, qui définit clairement les compétences attendues, les limites d’exercice et les responsabilités professionnelles.

D’autre part, en contribuant activement à l’élaboration de la norme AFNOR “Naturopathie”, dont la publication est attendue en 2026, afin d’introduire pour la première

fois en France des critères objectifs, audités et partagés de bonnes pratiques, d’éthique et de sécurité.

Ces outils ne sont pas symboliques. Ce sont des instruments de régulation. Ils permettent de distinguer ce qui relève d’une pratique encadrée et responsable de ce qui doit être écarté sans ambiguïté. Ils offrent au public des repères lisibles et aux pouvoirs publics un interlocuteur structuré, capable de dialoguer sur des bases claires.

Opposer science et prévention, médecine et accompagnement, institutions et praticiens responsables est une impasse. La véritable question est ailleurs : qui définit les standards, selon quels critères, et dans l’intérêt de qui ?

La FENA fait le choix de la transparence, de l’exigence et du dialogue. Notre ambition n’est pas de convaincre par adhésion idéologique, mais de clarifier par la méthode. Car dans un contexte de tension croissante sur le système de santé, la prévention ne peut rester un angle mort. Elle doit, elle aussi, s’organiser, se structurer et rendre des comptes.

La maturité d’une discipline ne se mesure pas à sa popularité, mais à sa capacité à s’encadrer elle-même. C’est à cette condition que la prévention pourra trouver toute sa place dans une approche durable et responsable de la santé publique »

### A PROPOS DE

#### LA FENA

Crée il y a 40 ans, la Fédération Française de Naturopathie (FENA) est l’organisation de référence du métier en France. Son ambition : faire de la naturopathie une discipline reconnue, scientifique et fédératrice, au service d’une santé publique durable.

[lafena.fr](http://lafena.fr)